

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2022-164 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2022, le lundi 3 octobre, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.
Date de convocation : mardi 27 septembre 2022 - Secrétaire de séance : André MOINGEON
Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 59 - Nombre de pouvoirs : 16 - Nombre de votants : 75

Etaient présents et ont pris part au vote : Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Thierry DEROUBAIX, Patricia GRIMAL, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Antoine MARINO MORABITO, Gisèle LEVRAT, Lionel MANOS, Marie-Noëlle TAUTY, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Patrick BLANC, Ludovic PUIGMAL, Jean-Louis GUYADER, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, Joël MATHY, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Stéphanie JULLIEN, Walter COSENZA, Lionel KLINGLER, Coraline BABOLAT, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Frank PLANET, Jean-Luc RAMEL (*jusqu'à la délibération n°2022-157*), Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Marie-José SEMET, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Daniel ROUSSET (*jusqu'à la délibération n°2022-158*), Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Paul VERNAY, Pierre BOILEAU, Pascal COLLIGNON, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Fabrice VENET (*jusqu'à la délibération n°2022-142*), Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Agnès OGERET, Maud CASELLA, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Emilie CHARMET, Roselyne BURON.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Jean-Pierre BLANC (à Christian de BOISSIEU), Stéphanie PARIS (à Patricia GRIMAL), Pascal BONETTI (à Gisèle LEVRAT), Joël BRUNET (à Jean-Marc RIGAUD), Claire ANDRÉ (à Béatrice DALMAZ), Roland VEILLARD (à Denis JACQUEMIN), Alexandre NANCHI (à Stéphanie JULLIEN), Viviane VAUDRAY (à Agnès OGERET), Elisabeth LAROCHE (à Marie-José SEMET), Frédéric TOSEL (à Régine GIROUD), Frédéric BARDOT (à Lionel MANOS), Valérie CAUWET DELBARRE (à Pascal COLLIGNON), Marie-Claude REGACHE (à Fabrice VENET), Gaël ALLAIN (à Ludovic PUIGMAL), Françoise GIRAUDET (à Liliane FALCON), Eric BEAUFORT (à Patrick MILLET), Bernard GUERS (à Roselyne BURON).

Etaient excusés et suppléés : Maël DURAND (par Coraline BABOLAT), Patrice MARTIN (par Daniel ROUSSET), Pascal PAIN (par Pierre BOILEAU).

Etaient excusés : Jean PEYSSON, Jean MARCELLI, Daniel BEGUET.

Etaient absents : Sylvie SONNERY, Dominique DELOFFRE.

Objet : Communication du rapport d'activité du SITOM Nord-Isère pour 2021

M. André MOINGEON, vice-président, présente le rapport d'activité du SITOM Nord-Isère pour 2021.

Ce centre de valorisation énergétique des déchets ménagers de Bourgoin-Jallieu, qui couvre un périmètre de plus de 400 000 habitants, traite les ordures ménagères de dix communes de la CCPA (territoire de l'ex communauté de communes Rhône – Chartreuse de Portes).

Il a accueilli en 2021, 168 684 tonnes de déchets, tonnage en baisse de 5 % par rapport à 2020. Les résidus solides après incinération se sont élevés à 40 337 tonnes, soit 23,9 % du poids entrant. Il s'agit pour 31 192 tonnes de mâchefers.

Le fonctionnement est en deçà des capacités de l'équipement.

L'usine de valorisation énergétique produit à la fois de la chaleur, via un réseau de chaleur urbain, et de l'électricité. Une valorisation par production d'hydrogène est actuellement à l'étude.

La CCPA a acheminé, en 2021, 1 613 tonnes de déchets vers ce centre, 729 tonnes d'ordures ménagères et 884 t de refus de tri issus du centre de tri TRIVALO69

La contribution en 2021 s'élevait à 122 € HT la tonne (dont 3 € de TGAP), sans contribution à l'habitant.

.../...

Le Conseil communautaire :

- PREND ACTE de la communication du rapport annuel d'activité du SITOM Nord-Isère pour 2021.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Acte rendu exécutoire après :

Dépôt en Préfecture, le 6 octobre 2022

et publication le 7 octobre 2022

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,

Le 1^{er} vice-président,

Marcel JACQUIN

